

Communiqué de presse

Paris, le 20 octobre 2022

N°239

Accord franco- coréen pour la construction d'une usine de composants de batterie.

Wscope, un des leaders mondiaux dans le domaine des séparateurs de batteries de véhicules électriques, et Alteo, leader mondial des alumines de spécialité, ont signé en présence du ministre Roland Lescure un accord pour la construction en commun du plus grand site de production de séparateurs de batteries pour véhicules électriques en Europe.

Cet accord permettra aux deux entreprises de finaliser le montage du projet et de valider la localisation du site de production français, avec une volonté affichée de se positionner au plus près des gigafactories.

Cet investissement de 600 M€ s'inscrit dans la stratégie du gouvernement visant à créer un écosystème français complet de la production de batteries, des matériaux de base aux gigafactories. Les séparateurs qui seront produits sur ce site intégreront ainsi les alumines de spécialité produites par Alteo à Gardanne (Bouches-du-Rhône) et ont vocation à alimenter les futures gigafactories de batteries françaises.

Le démarrage de la production serait prévu en 2026 et amènera à la création de plus de 1000 emplois directs. Le projet sera le seul site de production 100% électrique en Europe et bénéficiera du mix électrique français décarboné pour assurer le plus bas contenu carbone possible aux batteries produites.

Le gouvernement s'est donné l'objectif de produire 2 millions de véhicules électriques produits par an en France en 2030, et mobilisera 5 milliards d'euros de soutiens publics

dans le cadre du plan France 2030 pour aider au déploiement sur le territoire français de toutes les technologies nécessaires à cette production.

En particulier, le Ministère de l'Industrie accompagnera à travers France 2030 le déploiement d'une filière complète de production de batteries électriques sur le territoire national, de la production de séparateurs à l'assemblage de batteries, en passant par le recyclage du lithium et des métaux critiques.

Le règlement européen batteries qui encadre la mise sur le marché de batteries pour les véhicules électriques sur le sol européen prévoit des critères ambitieux sur le contenu carbone et le contenu en lithium recyclé des batteries. La France, grâce à son mix électrique décarbonée, se positionne comme une localisation attractive pour la production de batteries et de composants de batteries en Europe.

Contact presse :

Service presse de Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie

Tél : 01 53 18 43 18

Mél : presse@industrie.gouv.fr